

Chronique Roubaïsoise

BUREAU : 39, Rue Pauvrière, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier matin, vers 8 heures et demie un commencement d'incendie s'est déclaré chez Louis Dujardin, chaudronnier. Le feu a été éteint par les voisins et les pompiers n'ont pu en intervenir.

Les dégâts non couverts par une assurance sont évalués à 300 francs.

ON RETIRE UNE NOYÉE

Hier matin, à 5 heures et demie les agents ont sorti du canal quai d'Anvers, près du pont Morel, une femme qui fut reconnue presque aussitôt pour être Mme Adeline Wilfert, âgée de 46 ans, journalière, demeurant au gâtin 108, rue Jacquard. Elle avait quitté son domicile lundi matin.

A L'HOPITAL

DANS L'EAU BOULLANTE. — On a conduit, hier à l'hôpital, une fillette de 3 ans, Madeleine Denève, demeurant 118, rue des Anges.

La pauvre petite était tombée dans un baquet d'eau bouillante et portait des brûlures au ventre, aux reins et aux jambes. Son état ne semble pas grave.

POUR ETRE EXTRADE

En vertu d'une demande d'extradition du gouvernement belge, les agents de sûreté ont arrêté, hier dans l'après-midi, au boulevard Gambetta, Théophile Poulbon, âgé de 36 ans, peintre, demeurant boulevard de Belfort.

Théophile Poulbon, qui a été condamné par le tribunal de Gand à un an de prison avec arrestation immédiate, pour attentat à la pudeur sur un enfant de moins de treize ans, sera conduit à Lille à la disposition du Procureur de la République.

LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES

EXCURSION DE LA FEDERATION DES AMICALES DES ECOLES DE ROUBAIX. — Le Bureau de la Fédération rappelle à tous ses membres ainsi qu'à leurs familles et à leurs amis que l'excursion qu'il organise à Compiègne, Pierrefonds aura lieu le dimanche 27 juin. Le prix de cette excursion est de 10 fr. 75 en 3e classe et de 15 fr. en 2e classe (Train, 2 repas, guides et pourboires compris).

Les excursionnistes qui désirent faire le trajet de Compiègne à Pierrefonds (10 kilomètres en forêt), soit en voiture, moyennant un supplément de 2 fr., soit en bicyclette, moyennant un supplément de 0 fr. 70, sont priés d'en faire part en s'inscrivant.

Des instructions spéciales seront données pour l'enregistrement des bicyclettes. Le Bureau invite tous ceux qui désirent profiter de cette occasion unique de bon marché pour visiter Compiègne, Pierrefonds et leurs rares curiosités, de vouloir bien s'inscrire de suite au siège de chaque association.

Le programme de l'excursion et l'horaire du train spécial seront publiés dimanche prochain.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. F. Glaize, école rue du Bois, à Roubaix.

CONCOURS DE PIECES THEATRALES

Comme suite à la communication déjà parue, les intéressés sont informés que ce qui concerne le concours d'opéras, opéram-comiques et opérettes, ils sont autorisés à produire un acte quelconque d'un ouvrage lyrique, par exemple, de Faust (1er acte), Carmen (4e acte), Manon (3e acte), Mireille (1er acte) ou de toute autre pièce de leur choix.

Le jury tiendra compte, dans la notation des points, de la lignification, des chœurs et de la mise en scène.

Si ce concours est important, d'autres prix pourront être attribués.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Hollville, à la Mairie.

EPAVES DE LA RUE

M. Deroisart, allumeur de gaz, demeurant 123, Grande-Rue, cour-Léfebvre, 19, a trouvé un frusseau de clefs dans la nuit de vendredi à samedi, dans la rue du Curé.

FETE REGIONALE DE GYMNASTIQUE

Les personnes désireuses de soumissionner pour la grange des buvettes (et buffets) froids du terrain de la Fête, sont invitées à se présenter à la Mairie, demain vendredi, à sept heures du soir.

Le 4e Commission se tiendra à leur disposition pour donner toutes les indications voulues pour la soumission.

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

M. le ministre du commerce a fixé à deux le nombre des bourses d'état qui pourront être attribuées, cette année aux élèves de l'Ecole pratique de Roubaix.

Ces bourses, fonctionnant généralement par quinzaine, sont réservées aux élèves ayant suivi pendant un an au moins les cours normaux de l'Ecole (Commerce ou Industrie). Elles sont attribuées sans concours, sur la proposition de l'inspecteur, après avis du Conseil de perfectionnement, à des élèves bien notés sur le double rapport de la conduite et du travail, et appartenant à des familles françaises, hors d'état de subvenir à leurs besoins.

Pour tous renseignements, s'adresser au directeur de l'Ecole pratique, rue du Collège, 76.

CERCLE ATHLETIQUE SOCIALISTE

Dimanche prochain, entièrement pedestre sur le parcours Roubaix-Lens et retour. Le camarade Fereau établira le record du Cercle des 130 mètres sur la place du travail.

Nous comptons sur la présence de tous pour encourager Fereau dans sa tentative.

A l'issue de l'entraînement, réunion générale au siège, rue Nam, 3.

Le secrétaire du cercle athlétique a reçu la lettre suivante du citoyen Guesde, député de Roubaix-Wattrelos :

Cher Citoyen,
Je remercie le Cercle Athlétique Roubaïsois de son salut et de ses vœux, et c'est avec joie que j'accepte de devenir votre collaborateur. Comme vous le savez, il y a à la forme de groupement qui ne peut que favoriser et aider la propagande et le recrutement socialiste. Et je vous adresse, avec ma estimation, l'assurance de tout mon dévouement.

Jules GUESDE.

LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES

AMICALE DU MOULIN, RUE CHANZY. — A l'occasion du soixantième anniversaire de la création de la Société des Ecoles, l'Association organise une fête de bienfaisance qui aura lieu dans la cour de l'école, rue Chanzy, le dimanche 27 juin, à quatre heures du soir.

Le programme est ainsi composé :
Samedi 19. — Distribution de gâteaux aux enfants de l'école.
Dimanche 20. — De neuf heures à midi : grand concours de lire, qu'il faut que les membres de l'Association. Nourriture à prix réduits.
A quatre heures. — Distribution des prix. Assemblée du ballon. Le Moulin.

WASQUEHAL

MUTATIONS POUR 1910. — Les contributions sont avisées que le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie vendredi prochain 18 courant, dans la matinée, pour opérer les mutations à faire en 1910.

TRAVAUX MILITAIRES. — La Direction d'artillerie de Lille reprendra les travaux topographiques incessamment.

Les habitants sont invités afin de faciliter ces travaux à permettre l'accès de leurs champs aux officiers chargés de ce travail et à leurs aides et à respecter les piquets ou signaux qui seront placés en certains points du terrain et qui sont reconnaissables à l'inscription « artillerie » tracée à la peinture.

Des précautions seront prises pour qu'aucun débris ne soit commis et en particulier aucun cheval n'entrera dans les terres.

HEM

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni en session budgétaire de mai sous la présidence de M. le maire.

Etaient absents : MM. Desbonnets et Vincent.

On adopte le procès-verbal de la dernière réunion sans observation, puis on aborde la question budgétaire.

Le budget — L'exercice 1908 se solde par un excédent de recettes de 9.978 fr. 85. Recettes 81.574 fr. 05. Dépenses 71.595 fr. 40. L'excédent de recettes est porté au budget additionnel qui se balance par 11.600 fr.

Le budget primitif de 1910 porte en recettes et en dépenses 69.583 fr. 17.

La question des bouchers. — Nos lecteurs connaissent le différend qui divise la municipalité et les deux musiques.

Le Conseil décide le retrait d'un subside de 300 francs voté en février pour l'entretien municipal. Par 19 voix contre un bulletin blanc cette société se voit retirer sa subvention annuelle de 500 francs. De plus elle sera invitée à quitter son local qui se trouve à la mairie et à restituer à la commune quelques objets lui appartenant.

Par 17 voix contre 3, le Conseil maintient pour la musique de La Gladielle, sa subvention de 300 francs en raison de son attitude conciliante.

Abonnement des bouchers. — A titre d'essai on accorde pour 6 mois l'abonnement des bouchers, quant à l'inspection des viandes pour la somme de 425 francs pour le 2e semestre de cette année.

Allocation. — Une allocation de 50 francs est votée au porteur de télégrammes demandée par M. Vandendriessche.

Eclairage. — Sur la demande de M. Oberl il sera spécifié en regard du crédit d'éclairage et de chauffage de 1300 francs que le personnel enseignant en est bénéficiaire.

Circulation. — On appellera l'attention de M. l'agent-voyer sur la situation de la commune. Une somme de 200 francs est votée pour la fête des Amicales. Plusieurs avis favorables sont donnés à l'exonération qui atteint quelques jeunes gens indigents.

Enfin, on a voté un crédit de 100 francs pour la traversée de la chaussée par une voie ferrée quartier de la Levrie. Redevance annuelle fixée à 10 francs. Le Conseil accepte l'engagement désigné par la compagnie de l'agent-voyer sur la situation de la commune. Une somme de 200 francs est votée pour la fête des Amicales. Plusieurs avis favorables sont donnés à l'exonération qui atteint quelques jeunes gens indigents.

Veilleards et incurables. — L'Assemblée prend en considération quelques demandes de pensions de vieillards et incurables.

Bureau de bienfaisance. — M. Clarissa est nommé administrateur du Bureau de Bienfaisance en remplacement de M. Désiré Dujardin démissionnaire.

Conseil de prud'hommes. — Sur la demande de M. Vandendriessche, M. le maire s'inscrit à quel point il est favorable au Conseil de prud'hommes à Lannoy.

Augmentation. — Sur la proposition de M. Laland, un aide cantonnier reçoit une augmentation de traitement.

Après qu'il a été levé.

WATTELOS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Aux établissements Kuhlmann, un ouvrier forgeron, Masquelier Joseph, 47 ans, demeurant à Wattrelos, au hameau du Moysy, a eu le membre gauche contondamment blessé par un marteau pesant 100 kilogrammes qui s'est abattu sur son pied gauche. Le docteur Lepiat a prescrit un repos de six semaines.

LANNOY

CONCERT PAR LA MUSIQUE MUNICIPALE. — La Musique municipale donnera, dimanche prochain 20 courant, à 4 heures et demie, dans la salle de l'Ecole, un concert qui attirera sans aucun doute un nombreux public.

En voici le programme :
1. Marche, allegro. Eustace. — 2. Air, fantasie. Massenet. — 3. Sans Cervelle, polka d'Autry, arrangée par Eustace. — 4. Les Trois Trappeurs, marche. — 5. Les Héroïdes, opérette. Hirschmann. — 6. Fernents d'Amour, valse. Allier.

COMMISSION MUNICIPALE DES FÊTES. — La Commission municipale des fêtes se réunira le dimanche 27 courant, demain vendredi, à 7 heures et demie du soir.

Ordre du jour : Préparation de la fête du 14 Juillet.

FLERS-BREUCQ

BRULE AUX DOIGTS. — A l'établissement des produits chimiques Frédéric Bayer, M. Georges Grébert, journalier, demeurant à Wasquehal s'est brûlé les doigts de la main gauche.

M. le docteur Liénard lui a prescrit un repos de 10 jours.

SALLY-LEZ-LANNOY

Les habitations à bon marché. — La municipalité républicaine socialiste de Sally qui a déjà tant fait pour la commune veut compléter son œuvre par une belle entreprise démocratique, destinée à assurer à chaque travailleur un logis qui sera sa propriété.

C'est n'est pas là une utopie. Désormais, l'ouvrier n'aura pas besoin de payer pendant de longues années un loyer qui, accumulé, représentera la valeur de la maison, laquelle en fin de compte reste toujours au propriétaire.

On ne verra plus de malheureux que la maladie ou la misère ont réduit à n'avoir pas d'abri ou à habiter dans des bouges à l'atmosphère malsaine.

WASQUEHAL

MUTATIONS POUR 1910. — Les contributions sont avisées que le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie vendredi prochain 18 courant, dans la matinée, pour opérer les mutations à faire en 1910.

TRAVAUX MILITAIRES. — La Direction d'artillerie de Lille reprendra les travaux topographiques incessamment.

Les habitants sont invités afin de faciliter ces travaux à permettre l'accès de leurs champs aux officiers chargés de ce travail et à leurs aides et à respecter les piquets ou signaux qui seront placés en certains points du terrain et qui sont reconnaissables à l'inscription « artillerie » tracée à la peinture.

Des précautions seront prises pour qu'aucun débris ne soit commis et en particulier aucun cheval n'entrera dans les terres.

HEM

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni en session budgétaire de mai sous la présidence de M. le maire.

Etaient absents : MM. Desbonnets et Vincent.

On adopte le procès-verbal de la dernière réunion sans observation, puis on aborde la question budgétaire.

Le budget — L'exercice 1908 se solde par un excédent de recettes de 9.978 fr. 85. Recettes 81.574 fr. 05. Dépenses 71.595 fr. 40. L'excédent de recettes est porté au budget additionnel qui se balance par 11.600 fr.

Le budget primitif de 1910 porte en recettes et en dépenses 69.583 fr. 17.

La question des bouchers. — Nos lecteurs connaissent le différend qui divise la municipalité et les deux musiques.

Le Conseil décide le retrait d'un subside de 300 francs voté en février pour l'entretien municipal. Par 19 voix contre un bulletin blanc cette société se voit retirer sa subvention annuelle de 500 francs. De plus elle sera invitée à quitter son local qui se trouve à la mairie et à restituer à la commune quelques objets lui appartenant.

Par 17 voix contre 3, le Conseil maintient pour la musique de La Gladielle, sa subvention de 300 francs en raison de son attitude conciliante.

Abonnement des bouchers. — A titre d'essai on accorde pour 6 mois l'abonnement des bouchers, quant à l'inspection des viandes pour la somme de 425 francs pour le 2e semestre de cette année.

Allocation. — Une allocation de 50 francs est votée au porteur de télégrammes demandée par M. Vandendriessche.

Eclairage. — Sur la demande de M. Oberl il sera spécifié en regard du crédit d'éclairage et de chauffage de 1300 francs que le personnel enseignant en est bénéficiaire.

Circulation. — On appellera l'attention de M. l'agent-voyer sur la situation de la commune. Une somme de 200 francs est votée pour la fête des Amicales. Plusieurs avis favorables sont donnés à l'exonération qui atteint quelques jeunes gens indigents.

Enfin, on a voté un crédit de 100 francs pour la traversée de la chaussée par une voie ferrée quartier de la Levrie. Redevance annuelle fixée à 10 francs. Le Conseil accepte l'engagement désigné par la compagnie de l'agent-voyer sur la situation de la commune. Une somme de 200 francs est votée pour la fête des Amicales. Plusieurs avis favorables sont donnés à l'exonération qui atteint quelques jeunes gens indigents.

Veilleards et incurables. — L'Assemblée prend en considération quelques demandes de pensions de vieillards et incurables.

Bureau de bienfaisance. — M. Clarissa est nommé administrateur du Bureau de Bienfaisance en remplacement de M. Désiré Dujardin démissionnaire.

Conseil de prud'hommes. — Sur la demande de M. Vandendriessche, M. le maire s'inscrit à quel point il est favorable au Conseil de prud'hommes à Lannoy.

Augmentation. — Sur la proposition de M. Laland, un aide cantonnier reçoit une augmentation de traitement.

Après qu'il a été levé.

WATTELOS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Aux établissements Kuhlmann, un ouvrier forgeron, Masquelier Joseph, 47 ans, demeurant à Wattrelos, au hameau du Moysy, a eu le membre gauche contondamment blessé par un marteau pesant 100 kilogrammes qui s'est abattu sur son pied gauche. Le docteur Lepiat a prescrit un repos de six semaines.

LANNOY

CONCERT PAR LA MUSIQUE MUNICIPALE. — La Musique municipale donnera, dimanche prochain 20 courant, à 4 heures et demie, dans la salle de l'Ecole, un concert qui attirera sans aucun doute un nombreux public.

En voici le programme :
1. Marche, allegro. Eustace. — 2. Air, fantasie. Massenet. — 3. Sans Cervelle, polka d'Autry, arrangée par Eustace. — 4. Les Trois Trappeurs, marche. — 5. Les Héroïdes, opérette. Hirschmann. — 6. Fernents d'Amour, valse. Allier.

COMMISSION MUNICIPALE DES FÊTES. — La Commission municipale des fêtes se réunira le dimanche 27 courant, demain vendredi, à 7 heures et demie du soir.

Ordre du jour : Préparation de la fête du 14 Juillet.

FLERS-BREUCQ

BRULE AUX DOIGTS. — A l'établissement des produits chimiques Frédéric Bayer, M. Georges Grébert, journalier, demeurant à Wasquehal s'est brûlé les doigts de la main gauche.

M. le docteur Liénard lui a prescrit un repos de 10 jours.

SALLY-LEZ-LANNOY

Les habitations à bon marché. — La municipalité républicaine socialiste de Sally qui a déjà tant fait pour la commune veut compléter son œuvre par une belle entreprise démocratique, destinée à assurer à chaque travailleur un logis qui sera sa propriété.

C'est n'est pas là une utopie. Désormais, l'ouvrier n'aura pas besoin de payer pendant de longues années un loyer qui, accumulé, représentera la valeur de la maison, laquelle en fin de compte reste toujours au propriétaire.

On ne verra plus de malheureux que la maladie ou la misère ont réduit à n'avoir pas d'abri ou à habiter dans des bouges à l'atmosphère malsaine.

WASQUEHAL

MUTATIONS POUR 1910. — Les contributions sont avisées que le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie vendredi prochain 18 courant, dans la matinée, pour opérer les mutations à faire en 1910.

TRAVAUX MILITAIRES. — La Direction d'artillerie de Lille reprendra les travaux topographiques incessamment.

Les habitants sont invités afin de faciliter ces travaux à permettre l'accès de leurs champs aux officiers chargés de ce travail et à leurs aides et à respecter les piquets ou signaux qui seront placés en certains points du terrain et qui sont reconnaissables à l'inscription « artillerie » tracée à la peinture.

Des précautions seront prises pour qu'aucun débris ne soit commis et en particulier aucun cheval n'entrera dans les terres.

HEM

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni en session budgétaire de mai sous la présidence de M. le maire.

Etaient absents : MM. Desbonnets et Vincent.

On adopte le procès-verbal de la dernière réunion sans observation, puis on aborde la question budgétaire.

Le budget — L'exercice 1908 se solde par un excédent de recettes de 9.978 fr. 85. Recettes 81.574 fr. 05. Dépenses 71.595 fr. 40. L'excédent de recettes est porté au budget additionnel qui se balance par 11.600 fr.

Le budget primitif de 1910 porte en recettes et en dépenses 69.583 fr. 17.

La question des bouchers. — Nos lecteurs connaissent le différend qui divise la municipalité et les deux musiques.

Le Conseil décide le retrait d'un subside de 300 francs voté en février pour l'entretien municipal. Par 19 voix contre un bulletin blanc cette société se voit retirer sa subvention annuelle de 500 francs. De plus elle sera invitée à quitter son local qui se trouve à la mairie et à restituer à la commune quelques objets lui appartenant.

Par 17 voix contre 3, le Conseil maintient pour la musique de La Gladielle, sa subvention de 300 francs en raison de son attitude conciliante.

Abonnement des bouchers. — A titre d'essai on accorde pour 6 mois l'abonnement des bouchers, quant à l'inspection des viandes pour la somme de 425 francs pour le 2e semestre de cette année.

Allocation. — Une allocation de 50 francs est votée au porteur de télégrammes demandée par M. Vandendriessche.

Eclairage. — Sur la demande de M. Oberl il sera spécifié en regard du crédit d'éclairage et de chauffage de 1300 francs que le personnel enseignant en est bénéficiaire.

Circulation. — On appellera l'attention de M. l'agent-voyer sur la situation de la commune. Une somme de 200 francs est votée pour la fête des Amicales. Plusieurs avis favorables sont donnés à l'exonération qui atteint quelques jeunes gens indigents.

Enfin, on a voté un crédit de 100 francs pour la traversée de la chaussée par une voie ferrée quartier de la Levrie. Redevance annuelle fixée à 10 francs. Le Conseil accepte l'engagement désigné par la compagnie de l'agent-voyer sur la situation de la commune. Une somme de 200 francs est votée pour la fête des Amicales. Plusieurs avis favorables sont donnés à l'exonération qui atteint quelques jeunes gens indigents.

Veilleards et incurables. — L'Assemblée prend en considération quelques demandes de pensions de vieillards et incurables.

Bureau de bienfaisance. — M. Clarissa est nommé administrateur du Bureau de Bienfaisance en remplacement de M. Désiré Dujardin démissionnaire.

Conseil de prud'hommes. — Sur la demande de M. Vandendriessche, M. le maire s'inscrit à quel point il est favorable au Conseil de prud'hommes à Lannoy.

Augmentation. — Sur la proposition de M. Laland, un aide cantonnier reçoit une augmentation de traitement.

Après qu'il a été levé.

WATTELOS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Aux établissements Kuhlmann, un ouvrier forgeron, Masquelier Joseph, 47 ans, demeurant à Wattrelos, au hameau du Moysy, a eu le membre gauche contondamment blessé par un marteau pesant 100 kilogrammes qui s'est abattu sur son pied gauche. Le docteur Lepiat a prescrit un repos de six semaines.

LANNOY

CONCERT PAR LA MUSIQUE MUNICIPALE. — La Musique municipale donnera, dimanche prochain 20 courant, à 4 heures et demie, dans la salle de l'Ecole, un concert qui attirera sans aucun doute un nombreux public.

En voici le programme :
1. Marche, allegro. Eustace. — 2. Air, fantasie. Massenet. — 3. Sans Cervelle, polka d'Autry, arrangée par Eustace. — 4. Les Trois Trappeurs, marche. — 5. Les Héroïdes, opérette. Hirschmann. — 6. Fernents d'Amour, valse. Allier.

COMMISSION MUNICIPALE DES FÊTES. — La Commission municipale des fêtes se réunira le dimanche 27 courant, demain vendredi, à 7 heures et demie du soir.

Ordre du jour : Préparation de la fête du 14 Juillet.

FLERS-BREUCQ

BRULE AUX DOIGTS. — A l'établissement des produits chimiques Frédéric Bayer, M. Georges Grébert, journalier, demeurant à Wasquehal s'est brûlé les doigts de la main gauche.

M. le docteur Liénard lui a prescrit un repos de 10 jours.

SALLY-LEZ-LANNOY

Les habitations à bon marché. — La municipalité républicaine socialiste de Sally qui a déjà tant fait pour la commune veut compléter son œuvre par une belle entreprise démocratique, destinée à assurer à chaque travailleur un logis qui sera sa propriété.

C'est n'est pas là une utopie. Désormais, l'ouvrier n'aura pas besoin de payer pendant de longues années un loyer qui, accumulé, représentera la valeur de la maison, laquelle en fin de compte reste toujours au propriétaire.

On ne verra plus de malheureux que la maladie ou la misère ont réduit à n'avoir pas d'abri ou à habiter dans des bouges à l'atmosphère malsaine.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 16 juin 1909

Naisances. — Delcourt Yvonne, rue de Biche, 26. — Lefebvre Paul, rue d'Avènes, 20. — Cau Marie, place Ch. Roussel, 5. — Griard Cécile, rue de la Laitie, 102. — Bostoen Henriette, rue Nationale, 122. — Leclercq Lucien, rue Nationale, 122. — Dierckx Clotilde, 24 ans, lez-leur, rue Nationale, 122. — Dessauvages Hermance, 31 ans, sans profession, rue du Moulin-Fagot, 15. — Julie Desreux, 33 ans, sans profession, rue Nationale, 3.

LILLE

40.000 francs d'escroqueries

D'indélicats courtiers escroquent au moyen de faux quantités d'objets à leur patron. — Une arrestation à la caserne.

Il y a dix jours, M. Jénot, commissaire du 3e arrondissement, recevait la visite de M. L. H., négociant à Paris, qui venait déposer plainte pour d'importants détournements contre trois de ses courtiers.

Il y a environ trois mois que M. H. avait engagé avec mission de visiter le Nord pour placer — principalement dans les débits — des objets d'orfèvrerie, des armes, du matériel, pour le tir à la carabine, des agents qui transmettaient les ordres à Paris et livraient eux-mêmes la marchandise qui leur était adressée.

Deux, Dehollain Emile, 50 ans et Ch. Leenaerts, 28 ans, habitaient ensemble, rue du Bourdeau, 50, l'autre Georges Miché, 40 ans, logeait place du Lion-d'Or, 36.

Outre leurs frais de voyage ils touchaient 5 francs par affaire et devant le nombre des commandes leur patron en était très satisfait durant les deux premiers mois.

Puis, avec une persistance étrange, les traites tirées par le patron sur les clients de ses agents revinrent à son adresse, la plupart avec la mention « inconnu » ou cette autre « n'est pas d'accord, n'a rien commandé ».

M. H., vint à Lille, Roubaix, Tourcoing, Douai, etc., et à l'issue de ses voyages mena une enquête et finit par découvrir la façon dont il était dupé.